



Mairie de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
3 place de la Mairie

18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél. : 02 48 66 61 61

REPUBLIQUE FRANCAISE
(CHER)

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n°DP01822324T0046

Déposé le : 28/08/2024
Affiché en mairie le :
Demandeur : SAS SUNOLOGY
Représenté par : Monsieur Ravit Loïc
Pour : l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture
Adresse des travaux : 2267 Route de Méry es Bois
18110 Saint Martin d'Auxigny

Urbanisme

Affaire suivie par : Marc BEAUVOIS
Ligne directe : 02-48-66-75-80
courriel : urbanisme@terresduhautberry.fr

SAS SUNOLOGY
Monsieur Ravit Loïc

1 Chemin de la chatterie

44800 Saint-Herblain

CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
Délivré par le Maire au nom de la Commune

Le Maire de la commune de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de SAS SUNOLOGY, représenté par Monsieur Ravit Loïc, enregistrée sous le numéro DP01822324T0046 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 28/08/2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY,
Le 15/10/2024

Maire

Fabrice CHOLLET